



REGLEMENT DE LA TRIPLETTE VENDEENNE



BUT DU CHALLENGE :

Le comité départemental organise cette triplette homologuée dans le but de récolter des fonds, afin d'éviter une augmentation du prix des licences. Ces fonds permettront également de financer divers projets, tels que l'organisation d'événements ou la formation des arbitres et encadrants.

Un autre objectif de cette compétition est de promouvoir la pratique du sport bowling ouverte à TOUS, licenciés (es) et Non Licenciés (es).

> ORGANISATION :

La Triplette vendéenne se déroulera les 16 et 17 janvier 2027

Un total de 20 équipes pourra participer, soit 60 joueurs.

> LIEU :

Ce tournoi aura lieu sur les pistes du bowling au

201 FOREST AVENUE 201 AVENUE DE LA Forêt 85270 Saint-Hilaire-de-Riez

> GENERALITES :

Ce tournoi homologué par la FFBSQ est ouvert à tous et à toutes, en règle avec la Fédération, et répondra aux dispositions du règlement sportif en vigueur.

> FORMATION DES TRIPLETTES :

Chaque triplette sera composée de 3 joueurs ou joueuses en mixte ou non avec ou sans licences.

En cas de places disponibles, la présidence du CD85 pourra inviter des équipes d'un département limitrophe.

Tout litige sera tranché par l'arbitre du tournoi ou le directeur de la compétition.

> HANDICAP :

Pour chaque joueur, le handicap est limité à 60 quilles par partie

Femmes non-licenciées = 60 quilles / Hommes non-licenciés = 50 quilles /

C'est la valeur indiquée dans la colonne « Handicap » du listing du mois précédent sur le site de la FFBSQ qui sera appliquée. Le handicap maximum est de 60.

➤ **DEROULEMENT :**

Le tournoi s'effectuera sur 6 lignes

📌 **POULE A SAMEDI 16/01/2026 début 08h30, fin 13h15**

📌 **POULE B DIMANCHE 17/01/2026 début 08h30, fin 13h15**

Les joueurs et joueuses devront se présenter au plus tard à 08h00 soit 30 minutes avant le début de la compétition.

Les retardataires ne pourront pas entrer sur les pistes en cours de parties mais à la partie suivante.

Le Podium se déroulera le DIMANCHE pour l'ensemble des triplettes sur le total quilles abattues + handicap.

Chaque joueuses ou joueurs des trois première équipes recevront un lot.

En cas d'égalité au score général, les équipes seront départagées par le meilleur score du 6^{ème} match.

INSCRIPTION :

Les inscriptions devront être faites par les clubs par mail à cette adresse : www.tournois-bowling.com **avant le 04/01/2027**

Les équipes qui s'inscrivent se devront de régler leurs inscriptions même en cas de forfait. Dans le cas contraire, elles se devront de pourvoir à leur remplacement. Le CD85 ayant réservé les pistes il se doit de régler la réservation au bowling partenaire.

Toute inscription sera due et réglée par les clubs à l'issue de la compétition. Le CD85 enverra la facture à chaque club.

➤ **ENGAGEMENT :**

Le montant de l'engagement est : **36,00€ par joueur**

➤ **BUDGET FINANCIER : (prévisionnel si les poules sont complètes).**

Libellés	Dépenses	Recettes
LIGNAGES (360 parties x 3.80€)	-1368,00 €	
HOMOLOGATION	-28.80 €	
ORGANISATION CD85 et Médailles	-413.20 €	
INDEMITES PODIUM (lots)	-300,00 €	
ENGAGEMENTS 20 équipes		2160,00€
ARBITRAGE	50,00€	
TOTAUX	2160,00€	2160,00€